

- p. 14** Bulletin météo du CROSS. Ersa/cap Corse : 15 h 18 au lieu de 12 h 33 ; Serra di Pigno/Bastia : 15 h 30 au lieu de 12 h 45 ; Conca/Porto-Vecchio : 15 h 48 au lieu de 13 h 03 ; Serragina/pointe Roccapina : 16 h 00 au lieu de 13 h 15 ; Punta/Ajaccio : 16 h 18 au lieu de 13 h 33 ; Piana/golfe de Porto : 16 h 30 au lieu de 13 h 45.
- p. 15** CROSS La Garde, tél. 04.94.61.16.16, e-mail : lagarde.mrcc@developpement-durable.gouv.fr
- p. 36** Du 30 septembre au 1^{er} juin, on mouille par 3 à 7 mètres d'eau, fond de sable et d'herbes au Sud du relèvement à 317° du feu rouge du port de plaisance.
- p. 57** Légende photo, lire : « La tour génoise de la Mortella, entre la pointe de Cepo et la pointe de la Mortella. »
- p. 81** On peut mouiller par 5 à 10 mètres d'eau, fond de sable, herbes et roches, à peu près à mi-distance entre le port et la pointe Nord de l'île de Capense.
- p. 108 et 110** Port Toga. Nombre total de places : 357. Aucune place sur corps-mort en rade.
- p. 247** La baie de Cupabia offre dans sa partie SE, dans Cala di Farru, un mouillage relativement abrité, sauf des vents de SW. On mouille à l'WNW de la tour de Capannella, par 12 à 15 mètres d'eau, fond d'herbes et de sable.
- p. 256** Depuis 2008, la mairie de Pietrosella a mis en place autour de la presqu'île de l'Isolella une zone de mouillage organisé. Renseignements sur les places de mouillage disponibles et réservations au 06 26 69 28 16, mouillage.pietrosella@gmail.com
- p. 306** Capitainerie de Girolata : capitainerie-girolata@hotmail.fr.
- p. 315** Légende photo, lire : « La cala Muretta (et non la marine d'Elbo), dans le golfe de Girolata, l'un des plus beaux mouillages de la côte Ouest de la Corse. »
- p. 340** Îles Marmorata. Une balise cardinale Nord lumineuse déborde jusqu'à 500 m au NNE de l'îlot Nord.
- p. 341** Scoglio Paganetto est également marqué par une balise cardinale Nord, lumineuse.
- p. 352** Porto Stagno (Palau) offre 400 places pour des navires de plaisance d'un tirant d'eau maximal de 3,5 m. Services. Grue mobile de 64 tonnes.
- p. 357** Deux feux marquent chaque extrémité du môle d'entrée du port.
- p. 385** Un pont relie l'est de l'île de la Chiesa à La Maddalena, dans une zone interdite d'accès.
- p. 432-433** Le port d'Aranci, réservé à la pêche, n'accueille pas les plaisanciers.

Toutes ces corrections sont consultables sur :
www.pilotecotier.com

Pour faire part de vos observations :
contact@pilotecotier.com